

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 19
Quorum du vote : 14
Nombre de membres votants : 16
Date de convocation : 23/01/2026

DELIBERATION N° 10
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 4 FEVRIER 2026

CARTE 1- GEMAPI HORS DIGUES

L'an deux mil vingt-six, le quatre février, à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Saillans, sous la présidence de Monsieur Gérard Crozier.

Etaient présents :

Conseil Départemental : Mme Martine CHARMET, MM. Daniel GILLES, Jacques LADEGAILLERIE
Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : MM. Jean Philippe ROCHE, Frédéric TRON

Communauté des communes du Diois : Mme Anne Line GUIRONNET, MM. Pascal BAUDIN, Alain BONNARD (suppléant), André GIRARD, Gérard PERDRIX, Daniel ROLLAND

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT, MM. Robert ARNAUD, Gilbert CHAREYRON, Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, Thierry JAVELAS (suppléant), Jean Marc PEYRET, Cyrille VALLON

Autres présents :

SMRD : Mmes Caroline JEANJEAN, Anne GANGLOFF, Charlène PAYAN, Claire PETITJEAN, MM. David ARNAUD, Julien NIVOU

Etaient excusés :

Conseil Départemental : MM. Éric PHELIPPEAU, David BOUVIER

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Dominique MARCON, Agnès FOUILLEUX, MM. Christophe LEMERCIER, Gilles MAGNON, Franck MONGE, Jean Pierre POINT

Communauté des communes du Diois : Mme Dominique VINAY, M. Dominique JOUBERT (suppléant)

Communauté de communes du Val de Drôme : MM. Claude AURIAS, René ESTEOULLE, Francis FAYARD, David GARAYT, Jean SERRET, Jean-François FAURE (suppléant)

OBJET : SOLLICITATION DE FINANCEMENTS POUR LA REALISATION DES PLANS D'ENTRETIEN DU LIT ET DES BERGES DE LA DROME ET DE SES AFFLUENTS (Végétation, atterrissements, renouée du Japon)

Le Président rappelle la mise en œuvre depuis l'année 2018 par le Syndicat de plans d'entretien dont les actions ont été définies dans des études menées au préalable. Trois thématiques sont prises en compte dans ces programmes :

- La lutte contre la renouée du Japon sur les cours d'eau Meyrosse et Gervanne :

Le budget estimé nécessaire pour cette année est de 15 000€ TTC tel qu'inscrit au budget 2026. L'Agence de l'eau et le Département de la Drôme sont les deux structures apportant leur soutien financier au SMRD. Le taux d'aide attendu de l'Agence de l'eau est de 30%. Celui du Département est de 25% (hors forfait de gestion).

- La gestion de la végétation de berges et des lits (Plan Pluriannuel d'Entretien, automne/hiver 2026/2027) :

Le Président propose de mettre en œuvre ce **programme**, pour un montant prévisionnel de travaux de 100 000 € TTC pour la tranche 2026/2027. Ce montant est inscrit au budget 2026.

- La Gestion des atterrissements :

L'objectif visé par ces travaux est de procéder à l'entretien d'atterrissements végétalisés en vue de :

- Permettre au cours d'eau d'exprimer sa dynamique latérale, assurant l'hétérogénéité et la dynamique des milieux et des faciès ;
- Favoriser le dépôt/reprise des matériaux, garant de la continuité sédimentaire et du maintien du profil en long ;
- Lutter contre les phénomènes locaux d'incision et la mise à nu du substratum ;
- Maitriser le risque inondation/érosion en favorisant le ralentissement dynamique des crues, en garantissant la capacité hydraulique des zones à enjeux inondation et en limitant les sollicitations au droit des enjeux et ouvrages prioritaires.

Le montant prévisionnel de cette tranche est estimé à 48 000 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- ACCEPTE de lancer la réalisation des travaux ;
- DIT que les crédits sont prévus au budget 2026 ;
- SOLLICITE les subventions les plus élevées possibles auprès de l'ensemble des financeurs (Agence de l'eau, Département, DETR) ;
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président du Syndicat,
Gérard Crozier

Le Président du SMRD,
Gérard CROZIER